

Rééquilibrage Ville-Campagne

Moins rouler en ville, mieux télétravailler dans les territoires ruraux

Projet d'expérimentation

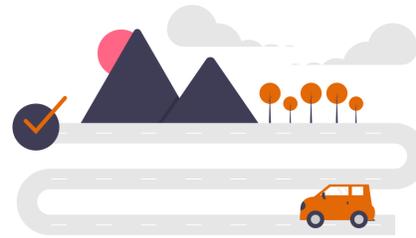


La mobilité et ses enjeux

30 %
des émissions de GES en
France

2026
interdiction des véhicules
diesel sur la métropole

2e
source de dépense des
ménages



200 000
automobilistes entrent
quotidiennement dans la
métropole pour travailler

3e
cause de mortalité évitable
après l'alcool et le tabac
(~50 000 décès / an)

131 heures
perdues par an à cause de la
congestion à Lyon

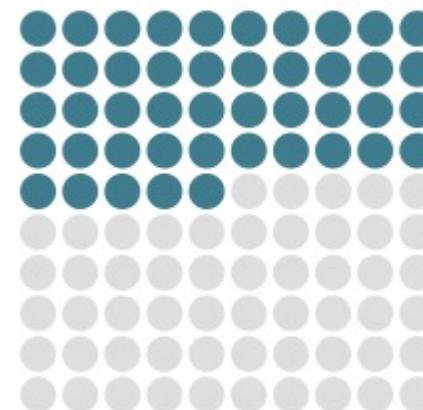


Les potentiels du télétravail

En île de France, **42 % des actifs** ont télétravaillé au cours de la dernière année

Un levier important pour réduire le nombre de kilomètres parcourus

Aujourd'hui, **7 % des actifs** pratiquent le télétravail dans un **espace dédié** : tiers-lieux, coworking...



Pour les autres actifs, **45 %** seraient favorables à télétravailler dans un **espace de travail partagé** proche de chez eux



Description du projet d'expérimentation

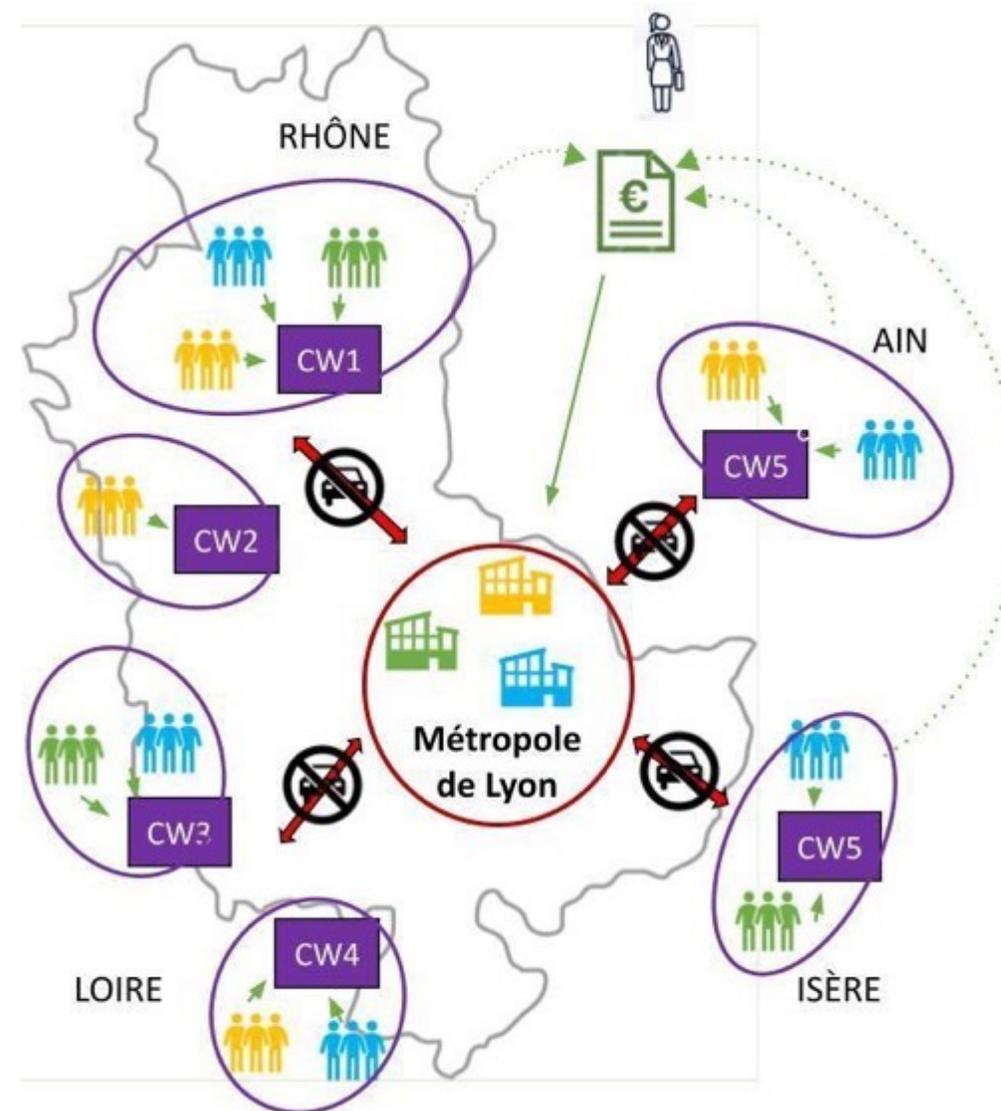
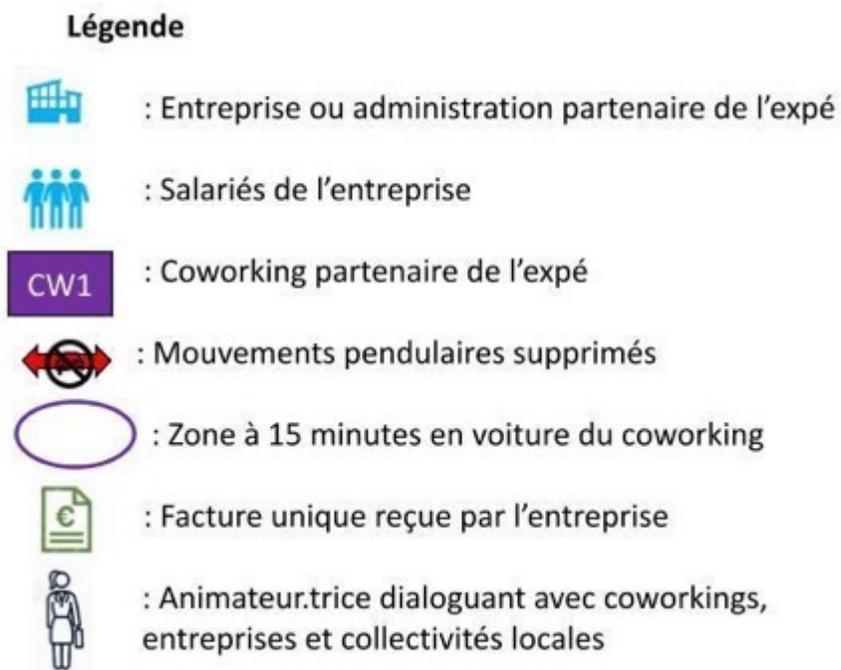
A la suite de 5 ateliers d'intelligence collective, le projet conçu propose une **offre d'accompagnement** permettant à des **salariés d'entreprises de la métropole de Lyon** habitant dans les territoires ruraux, de pouvoir **télétravailler** efficacement dans les **espaces de coworking** proches de leur domicile.

En parallèle, les coworkings ruraux partenaires bénéficieront **d'adaptation de leurs infrastructures et des services proposés** afin de répondre aux besoins des salariés et de valoriser les ressources du territoire.

Les objectifs de cette expérimentation sont de réduire les mobilités pendulaires et leurs externalités négatives, tout en limitant les risques psycho-sociaux liés à la pratique du télétravail à domicile.



Fonctionnement du projet





Mars 2022 – janvier 2023

7 mois : février – août 2023

1 an à partir de septembre 2023

LE LABO

- Animation de 5 ateliers d'intelligence collective, 25 participants
- Émergence du projet d'expérimentation
- Validation de la pertinence et de la faisabilité du projet
- Identification d'entreprises candidates

CONCEPTION

Co-construction du protocole d'expérimentation :

- Diagnostic mobilité de l'entreprise
- Identification des salariés cibles
- Compréhension des besoins de l'entreprise
- Visite et aménagement des espaces de coworking
- Mise en place des indicateurs qualitatifs et quantitatifs : bilan carbone, satisfaction, temps, coût...

EXPÉRIMENTATION

- Mise en place du télétravail dans les espaces de coworking
- Suivi de l'expérimentation et mise à jour du tableau de bord
- Poursuite de l'enquête qualitative
- Facturation unique pour l'entreprise
- Retour d'expérience et enseignements de l'expérimentation pour les salariés, les entreprises, les espaces de coworking, les collectivités



Les participant·es du labo

Entreprises et acteurs institutionnels



Coworkings



Collectivités



Experts



Pourquoi rejoindre l'expérimentation ?

Renforcer votre **marque employeur** et votre capacité de **recrutement**

- Favoriser la mise en place du télétravail tout en **réduisant les risques psycho-sociaux** associés : isolement, surcharge de travail, déséquilibre vie pro/perso...
- Améliorer la **qualité de vie et les conditions de travail** de vos salariés
- Réduire la **facture énergétique** de vos salariés : carburant, chauffage, électricité
- Augmenter la **productivité** de vos équipes : jusqu'à 22 % selon le ministère du travail

Anticipez les nouvelles **réglementations**

- **Réduire l'empreinte carbone** de votre entreprise via la mobilité de vos salariés (scope 3), en lien avec les nouvelles réglementations du bilan carbone (01/01/2023)
- S'adapter aux contraintes de la **zone à faible émissions**

Augmenter la résilience de votre entreprise : grève des transports, renchérissement des coûts de l'énergie, pénurie de carburant, pic de pollution...

Donner de la visibilité à votre structure en participant à une **expérimentation innovante** !



Comment intégrer l'expérimentation ?

- Un premier rdv d'une heure avec votre DRH pour identifier vos enjeux
- Ensuite, vous intégrez la phase de conception du dispositif :
 - Réalisation du **diagnostic mobilités** de votre entreprise
 - **Co-construction** du protocole d'expérimentation : besoins de l'entreprise, attentes des salariés, indicateurs d'évaluation, facteurs clés de succès, financements...
 - Visite des espaces de coworking
 - Mise en place d'un tableau de bord de suivi
 - Lancement de l'étude qualitative



La phase de conception est gratuite pour les entreprises

Seul un investissement humain d'**une demie journée par mois** entre février et juillet 2023 est nécessaire



Merci pour votre attention !



Victor Paquet
Le Centsept
Chef de projet
06 32 20 94 79
victor.paquet@lecentsept.fr



Hugues de Flaugergues
Modelity
Co-fondateur
07 83 25 69 03
hugues@modelity.fr

